

A.S.A DES BORDES
Mairie
24600 Allemans

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 24 février 2026 à 10h30

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	4
Présents	4
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A des BORDES s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Fabrice GILLAIZEAU

M. GAY Yvon est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026_S_1

Objet : Approbation du Compte Financier Unique (CFU)

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr GAY Yvon se fait présenter le Compte Financier Unique établi par l'ordonnateur et le comptable public.

Avant passage au vote, Mr Gillaizeau Fabrice, ordonnateur au cours de l'année 2025, quitte la salle pour permettre à l'assemblée de s'exprimer.

Après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice, le Syndicat, délibérant sur le compte financier unique du budget passe au vote.

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0
- Voix pour : 3 Voix contre : 0], décide :

- o D'approuver le compte financier unique pour l'exercice 2025
- o D'arrêter les résultats définitifs tels que présentés
- o Charge le Président de signer les pièces afférentes

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
GAY Yvon



Le Président,
Fabrice GILLAIZEAU



A.S.A.
24600 ALLEMANS

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

A.S.A DES BORDES
Mairie
24600 Allemans

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 24 février 2026 à 10h30

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	4
Présents	4
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A des BORDES s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Fabrice GILLAIZEAU

M. GAY Yvon est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026_S_2

Objet : Affectation du résultat de l'exercice

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de GILLAIZEAU Fabrice, Président, après avoir examiné le Compte Financier Unique 2025 et avoir constaté :

- le résultat de fonctionnement à affecter :
 - * résultat de l'exercice : 3 467.70 €
 - * résultat antérieur : 47 638.48 €
 - * TOTAL A AFFECTER : 51 106.18 €
- le besoin de financement de la section d'investissement : 0.00 €
 - * solde d'exécution cumulé : 0.00 €
 - * solde des restes à réaliser : 0.00 €
 - * Total du BESOIN DE FINANCEMENT : 0 €

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 4 Voix contre : 0], décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

- * couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 0.00 €
- * affectation complémentaire en "réserves" :€
- * reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2026 : 51 106.18 €

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Secrétaire de séance,
GAY Yvon



Le Président,
Fabrice GILLAIZEAU



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

A.S.A DES BORDES
Mairie
24600 Allemans

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 24 février 2026 à 10h30

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	4
Présents	4
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A des BORDES s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Fabrice GILLAIZEAU

M. GAY Yvon est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026_S_3

Objet : Vote du Budget Primitif 2026

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr Fabrice GILLAIZEAU, Président, se fait présenter le projet de Budget primitif 2026,

Le président demande aux membres du syndicat de bien vouloir se prononcer chapitre par chapitre sur ce budget prévisionnel.

Considérant que ce budget est à l'équilibre et que l'ensemble des dépenses et recettes est justifié,

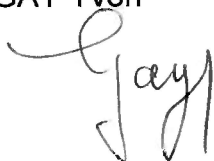
Le Syndicat après avoir en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 4 Voix contre : 0], décide :

D'APPROUVER le budget primitif 2026

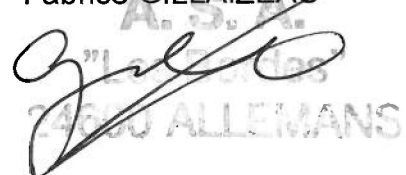
d'AUTORISER le président, en tant que de besoin, à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section et à signer tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
GAY Yvon



Le Président,
Fabrice GILLAIZEAU



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

A.S.A DES BORDES
Mairie
24600 Allemans

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 24 février 2026 à 10h30

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	4
Présents	4
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A des BORDES s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Fabrice GILLAIZEAU

M. GAY Yvon est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026_S_4

Objet : Approbation du contrat de service avec l'ADHA24

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr Fabrice GILLAIZEAU, Président, se fait présenter le projet contrat de service proposé par l'Association Départementale d'hydraulique Agricole (ADHA24) avec les différentes missions conventionnées et les bases tarifaires 2026.

Considérant que l'ASA ne dispose pas des ressources internes pour réaliser ces missions essentielles au fonctionnement de la structure.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 4 Voix contre : 0], décide :

- D'APPROUVER le contrat de service proposé par l'ADHA24
- De DONNER pouvoir au président de signer les documents se rapportant à l'adhésion à l'ADHA24 et au contrat de service 2026.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
GAY Yvon



Le Président,
Fabrice GILLAIZEAU



A. S. A.
Mairie
24600 ALLEMANS

A.S.A DES BORDES
Mairie
24600 Allemans

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 24 février 2026 à 10h30

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	4
Présents	4
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A des BORDES s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Fabrice GILLAIZEAU

M. GAY Yvon est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026_S_5

Objet : Approbation de la tarification 2026

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr FABRICE GILLAIZEAU Président, se fait présenter le dossier de gestion de l'année 2025 ainsi que le prévisionnel 2026 avec l'analyse des coûts de revient des charges fixes et des charges variables de fonctionnement.

Après analyse de ces éléments il est proposé de retenir la tarification suivante pour l'année 2026:

- charges fixes : 110.00 € / souscription
 - 55 € HT / souscription en mai
 - 55 € HT / souscription en août
- consommation : 0,10 € HT / m³ appel en Novembre

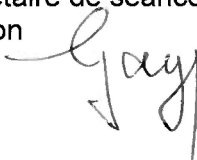
Madame DUSSAUD a informé les membres du syndic qu'il serait nécessaire de monter le prix du m³ au vu de l'augmentation des coûts de l'électricité.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 4 Voix contre 0],
décide :

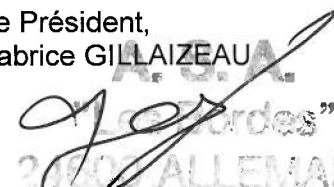
DE REFUSER toute augmentation
D'APPROUVER la tarification proposée pour l'année 2026
D'INFORMER les adhérents de l'ASA de cette tarification.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
GAY Yvon



Le Président,
Fabrice GILLAIZEAU



A.S.A
des Bordes
24600 ALLEMANS

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

A.S.A DES BORDES
Mairie
24600 Allemans

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 24 février 2026 à 10h30

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	4
Présents	4
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A des BORDES s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Fabrice GILLAIZEAU

M. GAY Yvon est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026_S_6

Objet : Approbation de la liste des souscriptions

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr Fabrice GILLAIZEAU Président, se fait présenter la liste des souscriptions permettant d'établir le Rôle annuel, ainsi que les demandes de modifications reçues.

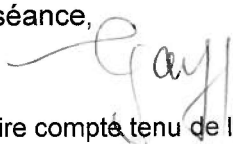
Monsieur BROUILLAUD a informé le président par mail du 26 février 2026, qu'il a vendu la parcelle ZH 58 incluse dans le périmètre de l'ASA à Monsieur Garry JOUBERT, route des petits Cluzeaux à LUSIGNAC. Le droit d'eau de 2 modules y étant rattachés, monsieur Garry JOUBERT sera appelé des charges fixe et des charges variables à compter de l'année 2026.

USAGERS		PROPRIETAIRES		Souscription
AYMARD	LAURENT	MAZEAU	ANNICK	7
JOUBERT	Garry	JOUBERT	Garry	2
BOUCARD	Emilie	BOUCARD	PHILIPPE ET PIERRETTE	3
BOUCARD	Emilie	GAY	YVON	8
GAEC	DES MICHELIES	CHAUME	HERVE	0
GAEC	DES MICHELIES	GILLAIZEAU	JAMES	0
GAEC	DES MICHELIES	MUDRY	MONETTE	0
GAEC	DES MICHELIES	PORTIER	FRANCOIS	0
GAEC	DES MICHELIES	PEYROU	MONIQUE	0
GAEC	DES MICHELIES	GILLAIZEAU	FABRICE	55
GAEC	DES MICHELIES	LAPRADE	PATRICK	0

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 4 Voix contre :0], décide d'approuver la liste des souscriptions.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
GAY Yvon



Le Président,
Fabrice GILLAIZEAU






Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

~~ASA des Bordes~~

Mairie 24600 Allemans

Liste d'émargement du syndicat

Date :24/02/2026.....

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
MR AYMARD LAURENT 458 impasse des vignes 24320 LUSIGNAC	Membre		
MME BOUCARD Pierrette 138 IMP. DES PICHARDIES 24600 ALLEMANS	Vice Président		
MR GAY YVON 122 impasse de la font jeanne 24600 ALLEMANS	Membre		
MR GILLAIZEAU FABRICE 494 chemin des papillons 24600 ALLEMANS	Président		